

## Compte-rendu : Comité de Maison de la Maison des Projets n°1

Mercredi 25/01/23 12h30-14h

Présents : 11 personnes (2 agents de la Ville, 2 volontaires en service civique, 7 forces vives du quartier)

- Présentation du rôle du comité de maison et échange pour l'étoffer
  - Composé sous la base du volontariat (ouvert à toutes et tous et sans engagement)
  - Échanger sur la programmation du lieu
  - Suivre et faciliter/accompagner les projets
  - Constituer un relai de communication sur la programmation, élaborer ensemble une stratégie de communication
  - Être garant de la cohérence de la programmation
  - Être médiateur sur d'éventuels conflits liés à des ateliers
  - Être garant du respect des règles
  
- Présentation des critères de « sélection » :
  - Ouverture sur le quartier
  - Priorité de l'accès aux acteurs du territoire
  - Gratuité de l'accès
  - Débat non tranché sur la possibilité d'un « prix libre » pour certaines activités. Ok dans certains cas de vendre (par exemple dans le cadre d'un événement, comme lors de l'inauguration et du vide grenier). La priorité est donnée aux événements gratuits, en contrepartie de la mise à disposition gratuite de la salle
  
- Programmation
  - Fin du déambulab (Ligue de l'enseignement) après 3 mois
  - Comité de rédaction gazette 1x par mois
  - Permanences OPAH RU 1x par semaine
  - Projection de documentaire 1x par mois
  - Atelier créatif de création de carnet 27 février
  - Atelier découverte de la bio intégration en biodynamique 4 février
  - Réunion publique sur les travaux du Muhlbach 6 février
  - Atelier de réparation de vêtement et technique Boro 9 février
  - Réunion publique budget local 9 février
  - Réunion publique de lancement OPAH-RU 28 février
  - Permanences tram en mars dans le cadre de l'enquête publique
  - Animations 8 mars par Enchantement
  - + autres à définir

➔ La programmation est cohérente pour les personnes présentes et ne pose de pas de questions particulières.
  
- Débat autour de nombreuses propositions « bien-être » et « art thérapie » :

- Suite à certains conflits entre plusieurs propositions liées au bien-être et à l'art thérapie, nous avons échangé sur le sujet car il y a également de nombreuses demandes pour ces activités.
- Il en ressort de la discussion que lorsqu'une activité touche à la santé des personnes, il est nécessaire de vérifier l'aptitude des personnes à exercer (diplômes, etc.). Afin d'éviter la concurrence entre les différentes propositions, seules les activités gratuites et à destination de toutes et tous sont autorisées.